



Contrat AMAP Vert de Terre



Panier pains

Novembre 2012 à Avril 2013

Le/ la consom'acteur/ trice	Le/ la producteur/trice	Le/la Réfèrent(e)
Nom :	Cécile Raffetin	Christel Chevrier
Prénom :	Av des planeurs	970 route des Hérauds
Adresse :	26420 Vassieux-en-Vercors-	38250 Lans en Vercors
Tél :	Tél. :04 75 47 14 83	Tél : 04-76-47-40-68
Mél :	ceraf586@orange.fr	christel_marquette@hotmail.com

- Le présent contrat est passé entre les soussignés, le consom'acteur et le producteur.
- Les conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la Charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.
- Les chèques sont à rédiger à l'ordre des producteurs/trices. Le producteur s'engage à retirer les chèques aux dates suivantes : 1^{er} chèque :15/10, 2^{ème} chèque : 15/01, 3^{ème} chèque : 15/02, 4^{ème} chèque : 15/04.

Type de PAIN à titre indicatif pour la saison 2011-12

Pain au levain semi complet :

NATURE		GRAINES		SESAME		NOIX	
500 Gr	2,20 €	500 Gr	2,70 €	500 Gr	2,30 €	500 Gr	2,70 €
1 Kg	4,20 €	1 Kg	5,40 €	1 Kg moulé	4,50 €	1 Kg	5,40 €
1,5Kg	6,10€						

Merci d'écrire dans les cases le type de pain choisi (préciser un M si vous le souhaitez cuit en moule)
(vous avez la possibilité de commander plusieurs pains par semaine).

	NOVEMBRE					DECEMBRE					JANVIER			
	V2	V9	V16	V23	V30	V1	V8	V15	V22	V29	V5	V12	V19	V26
Nature	PAS DE LIVRAISON													
Graines														
Sésame														
Noix														

	FEVRIER				MARS					AVRIL			
	V1	V8	V15	V22	V1	V8	V15	V22	V29	V5	V12	V19	V26
Nature	PAS DE LIVRAISON												
Graines													
Sésame													
Noix													

Montant total de la commande :

Les signataires attestent avoir pris connaissance des Conditions Générales de l'AMAP Vert de Terre et de la Charte des AMAP et en acceptent les conditions.

Réalisé en 2 exemplaires à le

Le consom'acteur

Le producteur